

# Poursuivre les démarches diagnostiques pour identifier et traiter les inégalités territoriales



**Objectif opérationnel 13 : Communiquer sur la mise en œuvre du plan et agir auprès des acteurs du territoire.**

**Public concerné : Partenaires et décideurs publics du champ de la SE, puis tout public dans un second temps**

**Territoire ciblé : Grand Est**

**Pilote d'action :** Observatoire Régional de la Santé Grand Est - ORS

**Responsable opérationnel :** Comité d'animation PRSE3

**Partenaires associés :** DREAL Grand Est, ARS Grand Est, Conseil Régional Grand Est, ATMO Grand Est

## Références PNSE3 :

- **Action 39** « Utiliser les outils d'analyse des inégalités environnementales pour croiser des modèles d'exposition et des données populationnelles (données de biosurveillance épidémiologiques, vulnérabilités sociales et sanitaires). »
- **Action 40** « Mettre en œuvre dans le cadre des PRSE des études de multi-expositions sur plusieurs territoires, basées sur des référentiels méthodologiques. »



Dans le cadre de l'état des lieux mené en amont du PRSE 3 Grand Est, de nombreuses données ont été collectées et divers indicateurs ont été cartographiés à un échelon infrarégional (à la zone d'emploi lorsque cela était possible). Ces différents indicateurs ont été présentés par thématique et permettent d'identifier des inégalités territoriales en matière sanitaire, environnementale et sociale.

A la suite de ce premier travail et afin de constituer un véritable outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et acteurs dans le champ de la santé-environnement, un croisement des différents enjeux identifiés sera mené en vue de proposer des priorités d'actions et/ou de territoires.

## Contexte



## Descriptif de l'action

L'objectif est d'évaluer les cumuls de pressions/expositions qui pourraient s'exercer sur un territoire, croisés avec les enjeux en termes de population potentiellement exposée, les données sanitaires, voire les enjeux liés à la protection des milieux naturels, et ainsi, fournir des éléments d'aide à la décision pour éventuellement prioriser des territoires ou des thématiques sur/pour lesquels agir.

Dans le cadre de ce travail, il est proposé d'explorer parallèlement deux types de méthodes complémentaires tant sur le plan des analyses menées, des indicateurs mobilisés que des échelons géographiques :

- Utiliser une méthode de scoring afin de synthétiser à la zone d'emploi les données collectées et traitées dans l'état des lieux préalable. Cette méthode a pour objectif d'identifier les zones cumulant les pressions/expositions (1er score) croisées avec les enjeux en matière de protection des populations voire des milieux environnementaux (second score). Les résultats seront présentés sous forme cartographique, de fiche ou tableau permettant de rendre compte de la hiérarchisation des territoires selon les niveaux de scores et de visualiser les facteurs impactants pour chaque zone d'emploi.
- Utiliser une méthode de démarche typologique reposant sur des analyses multifactorielles (par analyses en composantes principales – ACP) et de classification (ascendante hiérarchique – CAH). Cette méthode permet de travailler à une résolution géographique plus fine (tests sur la commune a priori) et d'étudier, au moyen de méthodes statistiques, les interrelations entre les différents indicateurs, d'identifier les principaux facteurs explicatifs pour construire in fine une typologie faisant apparaître les profils de territoires les plus marquants.

### Livrables

- Identification au niveau du Grand Est à la zone d'emploi des zones de cumul de pressions/expositions et des zones à enjeu en matière de protection des populations et milieux environnementaux
- Hiérarchisation des zones cumulant les pressions et enjeux les plus forts (par type de pressions/enjeux et globalement)
- Elaboration d'un indice de disparités environnementales – IDE (échelle communale)
- Elaboration d'une typologie des territoires selon les profils environnementaux (échelle communale)
- Elaboration d'une typologie globale des territoires (socio-économique, sanitaire et environnemental) (échelle communale)

### Indicateurs de résultats

Existence d'un plan d'actions ou d'actions (notamment dans le cadre du PRSE3) en lien avec les thématiques ou territoires pouvant être considérés prioritaires selon les résultats de l'action 13.1

**Etat des lieux initial :** ORS Alsace, ORSAS, « Etat des lieux santé-environnement en Grand Est », pour DREAL Grand Est et ARS Grand Est, octobre 2017.

<http://www.grand-est.prse.fr/etat-des-lieux-sante-environnement-a60.html> 161p.